

Thématique : Permis de conduire

Intitulé du projet : Un Sésame pour l'Emploi

APPC - 42

Note de restitution finale remise par Association
MOBILEX porteur du projet
au Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse
dans le cadre de l'appel à projets lancé en mai 2009
par le Ministère en charge de la Jeunesse

Date : Février 2012



Ce projet a été financé par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets « 10 000 permis pour réussir » lancé en mai 2009 par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation finale remis au FEJ par l'évaluateur.

FICHE SYNTHETIQUE SUR LE PROJET –

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

Numéro du projet APPC-42

LE DISPOSITIF EXPERIMENTE

Titre : Un Sésame pour l'Emploi

Objectifs initiaux :

Mener un accompagnement des jeunes au permis par une pédagogie adaptée afin d'améliorer leur employabilité et de favoriser leur insertion professionnelle. Intégrer les bénéficiaires les plus en difficulté dans un accompagnement à l'accès au permis de conduire afin de limiter les ruptures dans ce parcours. Apporter une garantie de bonne fin par la prise en compte des exigences financières de la formation au permis ainsi que celles du niveau de compréhension, d'assiduité ou encore de mobilisation.

Public(s) cible(s) : Indiquer les caractéristiques du public cible ainsi que le nombre de bénéficiaires sur la durée de l'expérimentation par rapport au nombre initialement prévu.

Jeunes à ressources modestes pour lesquels la détention du permis de conduire favoriserait l'accès à l'emploi. Les orientations ont été essentiellement réalisées par les Missions Locales du Département.

Prévisionnel : 400 orientations vers le dispositif / 250 positionnements sur la phase théorique (code de la route) / 175 positionnements sur la phase pratique (conduite) / 40 % des publics issus de la Communauté Urbaine de Strasbourg / 60 % des publics issus des zones rurales du département.

Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : Préciser en quelques lignes les actions mises en œuvre dans le cadre expérimental.

1) Atelier Mobilité – 2) Restitution individuelle au référent – 3) Candidature motivée du jeune validée par le référent – 4) Entretien-diagnostic mobilité individuel – 5) Formation Socle Code – 6) Inscription TNS et E-Learning – 7) Consolidation Code – 8) Inscription en auto-école pour ETG – 9) Accompagnement à la conduite.

Territoire(s) d'expérimentation : Indiquer la ou les régions d'expérimentation puis la délimitation géographique précise du projet en spécifiant sur cela inclut des zones urbaines, des zones urbaines sensibles ou des zones rurales.

Département du Bas-Rhin (67), territoire des Missions Locales d'Alsace du Nord (rural et zones sensibles), de Saverne (rural), Molsheim (rural), Strasbourg (urbain et zones sensibles), Schiltigheim (urbain) et Sélestat (rurbain).

Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Indiquer clairement en quoi le dispositif expérimenté apporte quelque chose par rapport au droit commun.

Le dispositif a permis d'expérimenter l'accompagnement GLOBAL au permis de conduire avec une garantie de bonne fin.

Partenaires techniques opérationnels: Mentionner les partenaires qui ont été activement impliqués dans la mise en œuvre de l'expérimentation.

Les Missions Locales du département, le cabinet BPI, l'EPIDE, les partenaires SIAE, les auto-écoles.

Partenaires financiers : Mentionner, en plus du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse, tous financeurs de ce projet expérimental (la valorisation des financements obtenus par ailleurs par la structure n'a pas à figurer dans cette partie)

Etat - DIRECCTE (CPE, FIPJ), Conseil Général 67, Conseil Régional Alsace, Contrat d'Autonomie

Durée de l'expérimentation : De 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2011, soit 24 mois

Durée initiale: Indiquer ici la durée en nombre mois du projet expérimental, c'est-à-dire allant du démarrage du projet jusqu'à la fin de l'évaluation (tel que prévu dans la convention signée avec le FEJ). **21 mois**

Durée effective : Du 1er avril 2010 au 31 décembre 2011, soit 21 mois

LE PORTEUR DU PROJET

Nom de la structure : Association MOBILEX

Type de structure : Préciser si c'est une association, une collectivité locale, un établissement public.
Association de droit local

L'ÉVALUATION DU PROJET

Nom de la structure : NON CONNUE

Type de structure : Préciser s'il s'agit d'une structure publique ou privée

Introduction :

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs initiaux du projet

L'association MOBILEX est expérimentée dans le champ du permis de conduire depuis 2007 car en charge de la gestion, pour le compte de la Région Alsace et de l'Etat (FIPJ), de dispositifs financiers permettant une prise en charge partielle d'heures de conduite dans le cadre de l'accès au permis de conduire ou de la remise à niveau de la conduite. En outre, l'association a une parfaite connaissance du fonctionnement, des dispositifs, des enjeux, des politiques de Sécurité Routière en faveur du permis de conduire. L'association travaille depuis plusieurs années avec les auto-écoles de l'ensemble du département. Ces projets ont permis à MOBILEX de pointer l'importance de la notion de parcours et d'inscription dans la durée du processus d'accès au permis de conduire. MOBILEX a pu observer une récurrence de rupture de parcours vers le permis pour les publics les plus en difficulté (garantie de bonne fin) du notamment aux exigences financières de la formation au permis de conduire ainsi que le niveau de compréhension, l'assiduité ou encore la mobilisation, ... Ces éléments ont démontré l'importance d'un accompagnement suivi dans la démarche vers le permis. Afin de limiter les interruptions de parcours, il semblait primordial à MOBILEX d'interroger les futurs bénéficiaires sur la question du « permis pour quoi faire ? ». La réponse à cette question devant permettre de mobiliser et de faire s'engager les publics dans leur parcours vers l'obtention du permis de conduire.

Au regard de ces éléments, l'expérimentation « Un sésame pour l'emploi » a eu pour objectif de pouvoir mener un accompagnement des jeunes au permis de conduire (pédagogie adaptée) afin d'améliorer leur employabilité et de favoriser - faciliter leur insertion professionnelle. Afin de recueillir leur parfaite adhésion au dispositif d'accompagnement et de garantir au maximum leur réussite au permis, les jeunes devaient pouvoir se projeter dans leur parcours d'insertion professionnelle avec l'atout supplémentaire que représentait le permis de conduire. L'expérimentation a intégré un processus d'accompagnement global des publics à la mobilité reposant par ailleurs dans le cadre de l'accès au permis de conduire à la mobilisation financière des jeunes notamment par recours au Microcrédit Personnel permettant la garantie de bonne fin des financements publics.

La convention stipule que le projet « consiste à faciliter l'obtention du permis de conduire sur le territoire du Bas-Rhin pour un volume prévisionnel de 250 jeunes pour le code de la route et 175 pour la conduite ».

Période d'expérimentation : du 1er avril 2010 au 31 décembre 2011.

B. Le territoire d'expérimentation

Département du Bas-Rhin (67), territoire d'intervention de MOBILEX. Celui-ci est composé de zones semi-rurales : bassins d'emploi de Haguenau et de Wissembourg en Nord Alsace, de Molsheim, de Saverne et de Sélestat ainsi que de zones urbaines : Communauté Urbaine de Strasbourg.

Des partenariats opérationnels (Missions Locales, Pôle Emploi, SIAE, ...) et financiers, sont effectifs depuis la création de l'association en 1998.

C. Public visé par l'expérimentation

Jeunes en suivi par les Missions Locales et/ou ayants droit des services sociaux du Conseil Général, ciblés par les référents en fonction de critères professionnels et financiers. Le projet a été ouvert également à d'autres publics jeunes orientés par les SIAE ou l'EPiDe.

1. Mode d'identification et de repérage :

Les orientations ont essentiellement été réalisées par les Missions Locales du département du Bas-Rhin.

La porte d'entrée sur le dispositif était le positionnement des jeunes sur un atelier mobilité collectif.

Difficultés dans cette étape : orientation des publics cibles par les référents. Les critères d'éligibilité (ressources du jeune et nécessité du permis au regard de son projet professionnel) n'ont pas toujours été respectés par les référents dans le choix des prescriptions. Afin de valider l'entrée effective dans le dispositif, MOBILEX s'est attaché à évaluer la situation globale des jeunes lors de l'entretien-diagnostic individuel.

2. Bénéficiaires directs :

Objectifs quantitatifs prévisionnels :

- 400 orientations vers le dispositif
- 250 positionnements sur la phase théorique (code de la route)
- 175 positionnements sur la phase pratique (conduite)
- 40 % des publics issus de la Communauté Urbaine de Strasbourg,
- 60 % des publics issus des zones rurales du département.

2.1. Statistiques descriptives

La phase d'orientation sur le dispositif représente 865 personnes (bénéficiaires de l'outil Atelier Mobilité). Parmi elles, 415 ont participé à un Entretien-diagnostic individuel. 318 sont entrées dans le dispositif.

Restitution du porteur de projet**Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation****Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention**

Numéro du projet		APPC_42		
	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action				
Jeunes	290	167	151	318
Adultes				
Nombre total de bénéficiaires	290	167	151	318
	Prévision initiale		Réalisation	
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif				
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?				
	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML		Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	
Echelle et territoire d'intervention				
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :				
	Départementale		Départementale	
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?				
	Oui, une partie de mon territoire		Oui, une partie de mon territoire	

Remarque :

Parmi les 318 bénéficiaires du dispositif :

- 263 sont rentrés dans le dispositif pour un parcours complet au permis de conduire (code et conduite)
- 55 sont rentrés en phase conduite directement

2.2. Analyse qualitative

Autres publics : intégration sur le même schéma du dispositif de publics BRSA orientés par les travailleurs sociaux. Ces publics ne sont pas comptabilisés dans les résultats de cette expérimentation et n'ont pas été enregistrés sur le site TNS.

Outils de repérage des publics : communication auprès des prescripteurs tout au long de l'expérimentation (présentation du dispositif, du mode opératoire de prescription et d'intégration du dispositif, des critères d'éligibilité), par téléphone, E-mail et rencontres partenariales.

Prescripteurs des jeunes : conseillers emploi des Missions Locales du Bas-Rhin, chargés d'accompagnement professionnel des jeunes en SIAE.

Pourquoi et comment l'expérimentation a permis d'avoir une meilleure connaissance du public : suivi parallèle et complémentaire entre l'équipe MOBILEX intervenant sur l'expérimentation et les référents prescripteurs des jeunes. L'expérimentation a permis de mesurer la motivation, l'assiduité des jeunes dans leur parcours vers l'obtention du permis de conduire nécessitant une grande part d'engagement et de démarches volontaires de leur part.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Le dispositif d'expérimentation a été basé sur l'articulation projet professionnel et accès au permis de conduire. Une action spécifique Sécurité Routière n'a pas été mise en place. Le volet Sécurité Routière était intégré de fait dans le programme de la formation Socle Code basé sur le Programme National de Formation (PNF) à la Conduite.

Commentaires quant au dispositif testé :

Les référents prescripteurs validaient le positionnement des jeunes sur le dispositif en prenant en compte le besoin de permis de conduire au regard de leur projet professionnel.

1. La mobilisation des jeunes a été testée par le passage sur un atelier mobilité d'une durée de 3 heures. Cette étape initiale était primordiale pour MOBILEX pour évaluer la compétence mobilité des participants et leur motivation. L'atelier mobilité devait amener chacun à découvrir les différents outils de déplacements déjà à leur disposition et de mesurer la place du permis de conduire dans la réussite de leur insertion professionnelle.

91 demi-journées d'atelier mobilité ont été animées par MOBILEX au profit de 865 bénéficiaires

- 2010 : 66 demi-journées pour 584 bénéficiaires

- 2011 : 25 demi-journées pour 281 bénéficiaires

2. Suite à l'atelier mobilité, des restitutions individuelles ont été rendues par MOBILEX aux prescripteurs. Elles confirmaient, au regard du comportement, des échanges et des documents d'évaluation complétés par le participant, l'opportunité du positionnement sur le dispositif ainsi que des préconisations complémentaires.

865 restitutions individuelles ont été rédigées et transmises par MOBILEX aux prescripteurs.

3. Il appartenait au jeune de transmettre à son référent emploi (prescripteur) sa motivation à l'accompagnement au permis (« le permis, pour quoi faire ? »).

4. Sur cette base, le prescripteur pouvait ou non valider l'entrée du jeune sur le dispositif.

5. Un entretien individuel (2h00) était alors organisé par MOBILEX avec le jeune. Il comprenait une évaluation sur simulateur de conduite (repérage des freins éventuels à la réussite du permis) et un diagnostic mobilité (situation mobilité, professionnelle, financière). A l'issue de l'entretien : signature du contrat d'adhésion au dispositif et convocation à une session de socle code (bases du code de la route). Une restitution de l'entretien était transmise au référent professionnel.

415 entretiens individuels de 2 heures ont été assurés par MOBILEX (et 415 restitutions individuelles, rédigées)

- 2010 : 236

- 2011 : 179

6. Suivi du socle code (1 session : 14 heures, 2 jours) animé par un moniteur auto-école.

19 sessions de formation Socle Code ont été dispensées pour 263 bénéficiaires (332 orientations)

- 2010 : 10 sessions pour 138 participants (176 orientés)

- 2011 : 9 sessions pour 125 participants (156 orientations)

7. Saisie du jeune sur la base TNS et entrée en E-Learning code sur Pack Web (Ediser) pour les jeunes (21 jeunes sont placés en groupe « témoins »).

8. Consolidation : 1 journée de 6 heures animée par un moniteur auto-école (leçons et tests de code).

8 journées de consolidation ont été assurées au profit de 107 bénéficiaires

9. Si parcours E-Learning réalisé et validation du moniteur auto-école à l'issue de la consolidation. Inscription en auto-école de proximité (partenaires de MOBILEX, engagement qualité) pour le passage de l'ETG lorsque le nombre de fautes aux tests réalisés sur le Pack Web est correct (moins de 10 fautes). Si le niveau de code était trop faible pour une entrée en auto-école, continuité du parcours en E-Learning et inscription sur des séances de renforcement de 6 heures animées par le moniteur auto-école. Lorsque le nombre de fautes aux tests réalisés sur le Pack Web était correct (moins de 10 fautes en moyenne), le jeune était alors orienté vers une auto-école de proximité.

10. Passage de l'ETG sur des places spécifiques gérées par l'association MOBILEX.

Résultats de la phase code de la route au 29/02/2012 :

- **111 bénéficiaires ont réussi l'ETG dont 77,6% en 1^{ère} présentation**
- **14 sont en attente d'une nouvelle présentation à l'ETG**

11. Accompagnement à la conduite :

Nombre de jeunes inscrits à la conduite : 159

- **55 inscriptions directes en phase conduite**
- **104 inscriptions en suite de parcours après obtention de l'ETG**

Pour information, 7 jeunes accompagnés en phase code et non accompagnés en phase conduite pour cause de réussite à l'ETG post 31/12/2011

Parmi les 159 jeunes inscrits à la conduite :

- **89 ont été présentés à l'examen du B :**
 - **65 l'ont obtenu, soit un taux de réussite en 1^{ère} et 2^{ème} présentation de 67,41%.**
 - **19 sont en attente d'une représentation au B**
 - **5 sont en attente de résultat**
- **68 sont en cours de parcours conduite**
- **4 ont été exclus du dispositif et 3 ont abandonné**

Abandons et exclusions : 79 jeunes

- Lors du code : 65 jeunes dont 9 abandons et 56 exclusions
- Lors de la conduite : 14 jeunes dont 3 abandons et 11 exclusions (dont 7 après obtention de l'ETG).

Voir annexe 2 – Calendrier de déroulement de l'expérimentation

Outils mobilisés dans le cadre du repérage et de l'orientation des publics bénéficiaires :

- Information sur le dispositif par MOBILEX auprès des structures prescriptrices comprenant notamment une présentation du dispositif (document sous format power point). Transmission du calendrier prévisionnel d'intervention (sessions d'atelier mobilité et de socle code, périodes d'entretien individuel).
- Fiche de liaison pour l'orientation vers un atelier mobilité.
- Support pédagogique d'atelier mobilité comprenant une présentation du dispositif « permis FEJ ».
- Restitution individuelle à l'issue de l'atelier mobilité sous logiciel interne de suivi des parcours.
- Document de motivation à engagement dans le parcours d'accès au permis de conduire.
- Document-courrier de convocation à un entretien individuel.
- Simulateur de conduite (Ediser).
- Diagnostic mobilité (outil MOBILEX).
- Contrat d'adhésion au dispositif.

Écarts mesurés :

Le processus d'obtention d'un agrément en tant qu'école de conduite à statut associatif a été plus long que prévu avec un agrément obtenu en août 2010. De ce fait les premières places d'examen n'ont pu être obtenues qu'en octobre 2010.

Les parcours des jeunes dans l'apprentissage en E-Learning ont été plus longs qu'imaginés initialement avec des durées de parcours moyens proches des 5 mois contre 3 initialement programmés (durée entre socle code et ETG). Ceci est à notre sens dû à la difficulté pour le jeune de rentrer dans un rythme assidu d'apprentissage.

Ressources humaines et matériels pour les différentes phases du dispositif testé :

- Communication partenariale : Directeur et 1 salarié MOBILEX / la communication auprès des conseillers emploi (prescripteurs) s'est effectuée via un support sous logiciel Power Point (rencontres de présentation du dispositif) ; création de documents de communication (explicatif de la procédure de positionnement, des étapes, des objectifs, des engagements, ...) diffusés aux conseillers emploi ainsi qu'aux membres du Comité de Pilotage ; calendrier prévisionnel d'intervention ; fiche de liaison pour l'orientation vers un atelier mobilité.
- Atelier mobilité et restitutions individuelles : 3 salariés MOBILEX / support pédagogique d'atelier mobilité comprenant une présentation du dispositif « permis FEJ » ; auto-diagnostic en fin d'atelier mobilité ; ordinateur portable et vidéo projecteur ; restitution individuelle sous logiciel interne MOBILEX de suivi des parcours.
- Motivation du jeune et validation de prescription du référent sur le dispositif : référent prescripteur du jeune et 1 salarié-conseiller mobilité MOBILEX / document de motivation à engagement dans le parcours d'accès au permis de conduire ; document-courrier de convocation à un entretien individuel.
- Entretien individuel et restitution : 2 salariés-conseillers mobilité MOBILEX / diagnostic mobilité (outil MOBILEX) ; contrat d'adhésion au dispositif ; simulateur de conduite (Ediser) ; restitution individuelle sous logiciel interne MOBILEX de suivi des parcours.
- Socle code : 2 salariés MOBILEX et 1 ou 2 formateur(s) auto-école BEPECASER (co-traitance) / programme pédagogique PNF à la conduite ; tests de code de la route (création MOBILEX) ; ordinateur portable et vidéo projecteur ; livres de code.
- Saisie TNS : 1 salarié MOBILEX
- E-Learning : 2 salariés MOBILEX (création des codes d'accès, suivi de l'avancée des parcours, lien avec les référents prescripteurs ...)
- Consolidation : 2 salariés MOBILEX et 1 ou 2 formateur(s) auto-école BEPECASER (co-traitance) / tests de code de la route ; ordinateur portable et vidéo projecteur.
- Inscription en auto-école : 2 salariés MOBILEX (en lien avec le formateur BEPECASER, commission interne de validation).
- Suivi du parcours code : 4 salariés MOBILEX (lien avec les auto-écoles partenaires et les référents prescripteurs).
- Accompagnement à la conduite : 4 salariés MOBILEX (lien avec les auto-écoles partenaires et les référents prescripteurs).

- Totalité moyens humains MOBILEX :
 - Directeur : ingénierie, supervision, coordination, communication
 - 2 conseillers mobilité
 - 2 secrétaires Ecole de Conduite à Statut Associatif
 - 1 assistante comptable
- Co-traitance auto-écoles : 2 formateurs BEPECASER

B. Partenariats

Partenariat avec les auto-écoles :

Travail en réseau avec des auto-écoles de proximité labellisées (labellisation des enseignants, adhésion des auto-écoles à une charte qualité) qui se sont engagées autour de la prise en compte des urgences de parcours (besoin de permis de conduire afin d'être recruté à l'issue d'un contrat de professionnalisation, d'apprentissage ou d'un contrat aidé, besoin de permis de conduire pour un positionnement sur une formation qualifiante, sur un emploi, ...). L'auto-école partenaire est restée le garant du parcours de formation au sein de son établissement et de la présentation à l'ETG du jeune accueilli.

Des rencontres de présentation du dispositif aux auto-écoles ont été mises en place au démarrage de l'expérimentation, permettant de créer le réseau des établissements labellisés. La dernière rencontre a été organisée en décembre 2011 aux fins de faire le point sur l'expérimentation et d'envisager la poursuite du partenariat.

Partenariat avec les acteurs du S.P.E. (Service Public de l'Emploi) :

Le projet professionnel du jeune devait être validé par un acteur du S.P.E. afin de garantir l'effet de levier des fonds publics dédiés. L'accompagnement au permis de conduire au travers du dispositif a été conditionné par les engagements du bénéficiaire dans sa démarche d'accès au permis mais aussi dans sa démarche d'accès à l'emploi, indispensable corolaire. MOBILEX mène l'accompagnement au permis de conduire en lien et complémentarité de l'accompagnement emploi. Pour ce faire, une évaluation régulière des parcours a été mise en place au travers d'échanges entre MOBILEX et le référent emploi.

Actions mises en place dans le cadre du partenariat avec les acteurs du S.P.E. :

- Réunions d'information sur le dispositif auprès des conseillers emploi des Missions Locales, Relais Emploi et Pôle Emploi ainsi que du service emploi du Conseil Général du département.
- Identification d'un « référent mobilité » dans les structures.
- Création de documents de communication (explicatif de la procédure de positionnement, des étapes, des objectifs, des engagements, ...) diffusés aux conseillers emploi.
- Restitutions individuelles par MOBILEX transmises aux conseillers emploi à l'issue de l'atelier mobilité et de l'entretien individuel. Elles ont permis de valider le positionnement ou le maintien de positionnement sur le dispositif. Ces restitutions rythmées affirmaient la régularité du partenariat et tendaient à qualifier le prescripteur dans son mode opératoire.
- Afin d'anticiper les décrochages, mise en alerte des conseillers emploi sur l'assiduité des bénéficiaires au E-Learning (code de la route).
- Contrat d'engagement entre MOBILEX et le bénéficiaire quant à l'accompagnement emploi et mobilité (permis de conduire).

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
6 Missions Locales : Alsace du Nord , Saverne Plaines et Plateaux, Sélestat, Molsheim, Schiltigheim, Strasbourg	Prescription des jeunes et suivi des parcours
S.I.A.E. : Auport'Unes, EMMAUS Mundolsheim, CARIJOU, Savoir et Compétence Emploi, Libre Objet, Vêtis, Les Jardins de la Montagne Verte	
Autre : Cabinet BPI, EPIDE	
Auto-école Llerena - Groupe ECF : 15 agences : Eckbolsheim, Haguenau, Soultz sous Forêts, Wissembourg, Saverne, Obernai, Molsheim, Erstein, Soufflenheim, Wasselonne, Pfaffenhoffen, Strasbourg Esplanade, Strasbourg Montagne Verte, Strasbourg Fonderie et Cronembourg	Formateur BEPECASER socle code et consolidation. Soutien à la création des supports de formation au code de la route. Lieux de formation des élèves. Signataire de la charte qualité.
Auto-école Eugène à Sélestat	Formateur BEPECASER socle code sur le territoire de Sélestat. Lieu de formation des élèves. Signataire de la charte qualité.
Auto-école : CER BENOT Patrick (2 agences), SIMCLO Conduite Eclair (2 agences), Jean-Paul ZANETTI, CER Benot, Europe, Next (2 agences), ECA,	Lieux de formation des élèves. Signataires de la charte qualité.
Auto-école à Sarre-Union Plaisir 2 Conduire, Schlub Marseillaise, MAUDUIT, ESCH, PARK, RV, Robertsau, Manuel, Challenger, Phil Conduite, GASSMAN, LINDAUER, l'Outre Forêt, Patrick, VELTZ, René ROLLER, Top Conduite, ECV	Lieux de formation des élèves, sur suite de parcours ETG. Entrées directes en phase Conduite.

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'expérimentations pour la jeunesse	45,56 %
Cofinancements extérieurs à la structure	- Etat - DIRECCTE (CPE) : 2,06% - Etat - FIPJ : 13,16% - Etat ACSE : 4,49% - Conseil Général du Bas-Rhin : 4,70% - Contrat d'Autonomie : 1,42% - Fonds Social Européen : 1,10% Total : 26,93%
Autofinancement	27,51%

L'intégration du dossier AAPC 42 a permis d'attirer les financeurs locaux sur un projet qui n'aurait jamais pu voir le jour sans cela.

A ce jour, les partenaires ont perçu la plus-value d'un tel dispositif sans pour autant pouvoir investir les champs du financement du permis au bénéficiaire. Ils restent pour autant engagés sur la question de l'accompagnement à l'autonomie durable proposée et sont prêts à s'investir au côté de l'association dans son projet de constitution d'un fonds de dotation.

C. Pilotage de l'expérimentation

Comité de Pilotage :

Composé de :

- DIRECCTE
- Conseil Général du Bas-Rhin
- Conseil Régional Alsace
- Union Régionale des Missions Locales
- Direction Régionale de Pôle Emploi
- ACSE
- Maison de l'Emploi de Strasbourg
- Ville de Strasbourg

Fréquence des réunions de Comité de Pilotage :

2009-2010 : 4 réunions, tous les 3 mois

2011 : 2 réunions, tous les 3 mois jusqu'en juin, réunion de septembre annulée.

Rôle prévalent de la DIRECCTE - U.T. 67, pilote du Comité de Pilotage

Carences et difficultés de coordination :

Il est dommageable de ne jamais avoir pu avoir la présence dans ces comités d'un représentant désigné du FEJ. Rien n'était prévu au démarrage de l'expérimentation et lorsque nous avons eu connaissance de référents locaux, il n'y a pas eu de suite.

Outils de pilotage et de coordination élaborés :

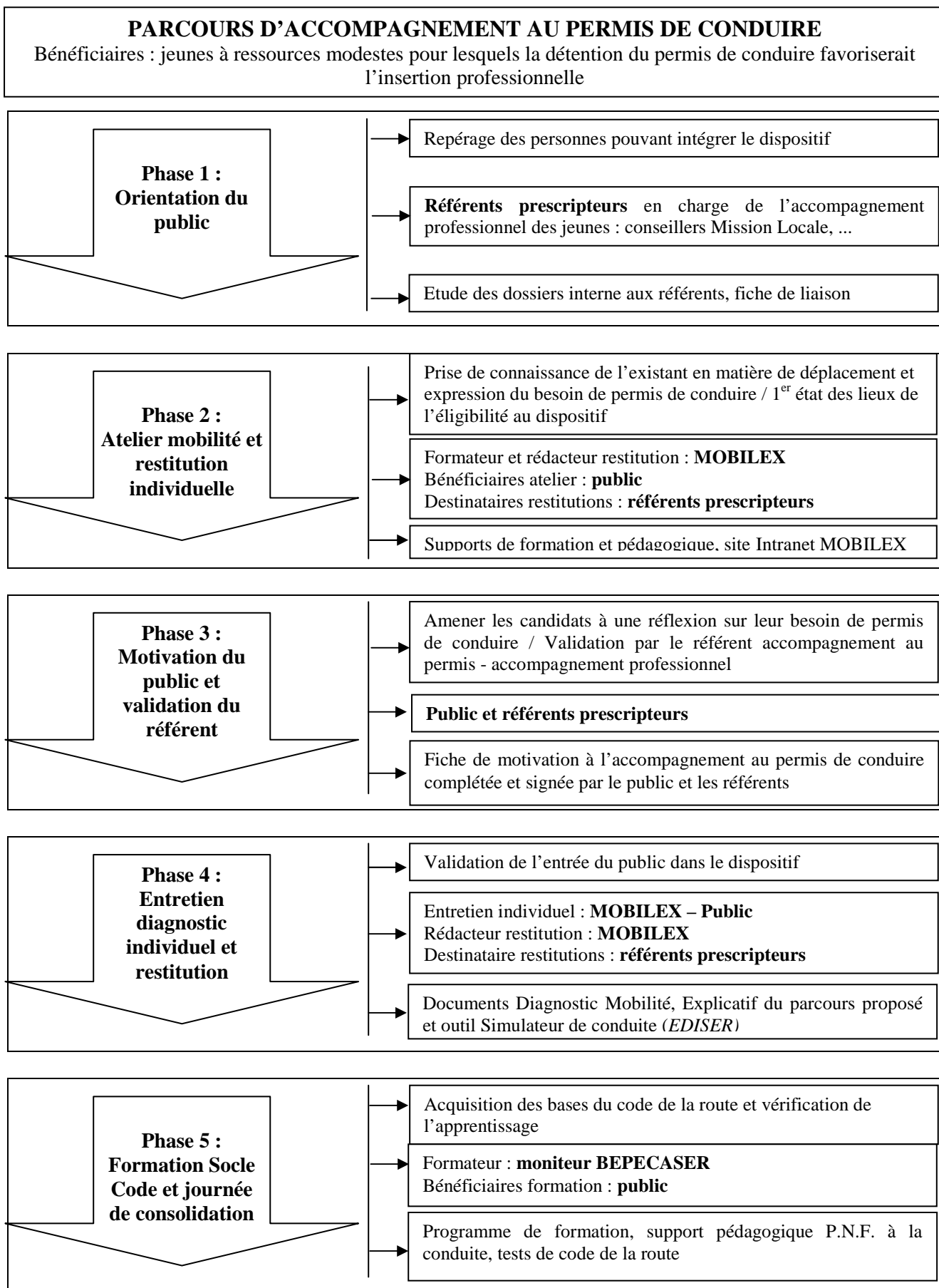
- Utilisation du site Intranet MOBILEX de gestion et suivi de parcours des bénéficiaires et des financements.
- Ouverture d'un espace sécurisé aux partenaires opérationnels (conseillers emploi) et financiers sur le site Internet MOBILEX permettant le suivi des activités, l'accès aux documents de procédures, aux calendriers d'activités (ateliers mobilité, socles code, ...) ainsi que le positionnement des publics sur les actions.

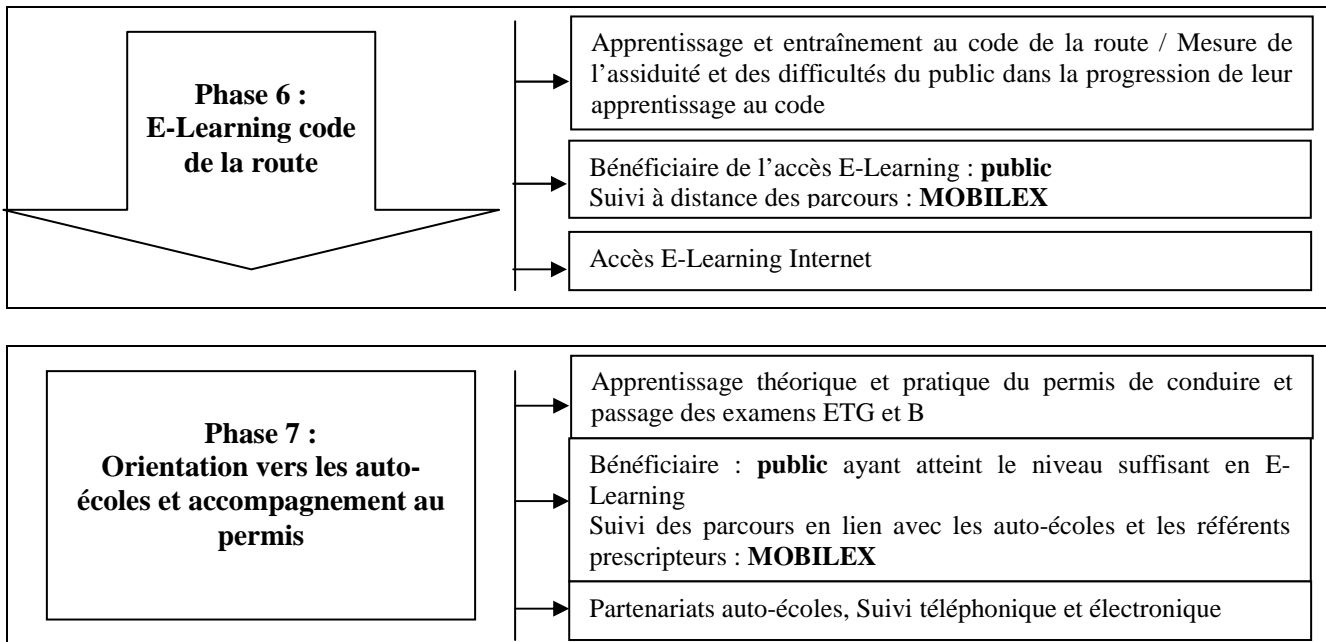
Echanges avec d'autres structures participant à l'expérimentation :

Des échanges se sont déroulés au sein de la FARE (Fédération des Associations de la Route pour l'Education) à laquelle MOBILEX adhère ainsi que durant les 3 rencontres organisées pour le dispositif à PARIS.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté





B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

- Difficultés dans le cadre de l'orientation de publics répondant aux critères du dispositif et, notamment, quant à leur besoin de permis de conduire pour l'accès à l'emploi. Ceci, malgré une information constante aux référents prescripteurs.
- Difficultés rencontrées dans le cadre de l'assiduité des bénéficiaires du dispositif, essentiellement durant la phase code du parcours (implication dans la connexion E-Learning en particulier).

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Dans le cadre d'une reconduction d'un tel dispositif, il est important à notre sens d'aller plus loin dans la charte d'engagement des publics et être très strict sur les conditions d'exclusion.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Un meilleur suivi et retour du FEJ aurait certainement permis de meilleures constructions d'outils.

4. Impacts sur la structure

- Evolution des outils d'accompagnement au permis de conduire dans le cadre de l'Ecole de Conduite à Statut Associatif ;
- Evolution des pratiques professionnelles dans le cadre de l'accompagnement au permis de conduire ;
- Création d'un réseau de partenaires auto-écoles ;
- Identification et reconnaissance par les partenaires (financiers et opérationnels) de MOBILEX dans le cadre de l'accompagnement des publics au permis de conduire et de la garantie de bonne fin.
- Difficultés financières liées aux moyens humains à mobiliser.

Conclusion :

ANNEXES OBLIGATOIRES à joindre au fichier

Annexe 1 – Tableau sur les publics

Annexe 2 – Tableau sur les actions

Annexe 3 – Tableau sur les outils

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

